

COMMUNE D'AUZELLES

LISTE DES DELIBERATIONS DU 1^{er} DECEMBRE 2023

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application, apportent d'importantes modifications aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

L'objet de cette réforme est de simplifier les outils dont les collectivités territoriales et leurs groupements disposent pour assurer l'information du public et la conservation de leurs actes et de moderniser les formalités de publicité et d'entrée en vigueur de leurs actes.

Les dispositions de ces deux textes, entrent en vigueur au 1er juillet 2023.

Le procès-verbal de chaque séance est arrêté au commencement de la séance suivante. Il est publié dans la semaine qui suit.

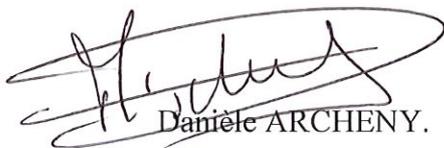
La liste des délibérations, qui remplace le compte rendu des séances du conseil municipal à compter du 1er juillet 2022, a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant. Elle est affichée dans un délai d'une semaine.

Numéros d'ordre	Intitulés
2023-05-01	REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS ET DES GARAGES COMMUNAUX
2023-05-02	TRAVAUX DE VOIRIE DES COMMUNES – DEMANDE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME 2024 DE LA DETR ET DU FIC
2023-05-03	RECRUTEMENT ET REMUNERATION D'UN AGENT RECENSEUR
2023-05-04	CONTRIBUTION DES SECTIONS AU FINANCEMENT D'UNE PLACE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNE A MOBILITE REDUITE
2023-05-05	CESSION DE BIEN DE LA SECTION DU BESSET-BAS : AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-05-06	CESSIONS DE BIENS DE SECTIONS : AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL
2023-05-07	ADHESION AU POLE SANTE AU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DOME
2023-05-08	MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DOME POUR L'ENGAGEMENT D'UNE NEGOCIATION EN VUE DE CONCLURE UN ACCORD COLLECTIF DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – GARANTIE PREVOYANCE.
2023-05-09	PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DOME AFIN DE LANCER UNE PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTICIPATION EN MATIERE DE PREVOYANCE
2023-05-10	MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ
2023-05-11	CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND ET PLUSIEURS COLLECTIVITES TERRITORIALES DU PUY-DE-DOME ET DE L'ALLIER POUR LA PASSATION D'UN MARCHE DE CAPTURE, TRANSPORT D'ANIMAUX ET DE FOURRIERE ANIMALE

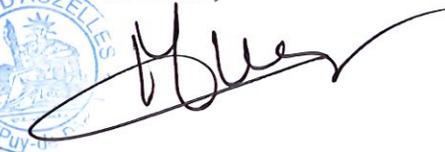
A Auzelles, le 6 décembre 2023.

Le secrétaire de séance,


Danièle ARCHENY.

Le Maire,




Marie-Laure NUNES.